

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par Arrêté en date du 14 avril 2023, le Maire de la Commune d'OBJAT a décidé de prescrire l'ouverture de l'enquête publique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU n°2 de la Commune d'OBJAT. Cette enquête publique se déroulera sur 33 jours consécutifs : du mardi 9 mai 2023 au samedi 10 juin 2023 à 12h00 inclus.

Le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'OBJAT n°2 nécessite une évolution du document d'urbanisme menée à travers une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme d'Objat ; procédure régie par les articles L153-54 et suivants du code de l'urbanisme.

Par ailleurs, procédure soumise à évaluation environnementale, la Commune a saisi le 20 décembre 2022 la Mission régionale d'autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine qui a rendu son avis le 17 mars 2023.

Monsieur Lucien BROUSSE, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par décision de la Présidente du Tribunal Administratif de LIMOGES n° E23000028/87 PLU 19 en date du 29 mars 2023.

Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- sous format papier, en Mairie d'OBJAT, Place Charles de Gaulle, du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi matin de 9h00 à 12h00.
- sous format numérique, sur le site de la mairie, [www.objat.fr](http://www.objat.fr) :

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la Mairie

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public sans rendez-vous à la mairie, les :

- **le mardi 9 mai 2023 de 8 h 30 à 11 h 30**
- **le lundi 22 mai 2023 de 14 h 00 à 17 h 00**
- **le samedi 10 juin 2023 de 9h00 à 12h00**

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions, et les adresser au commissaire enquêteur :

- Par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse : commissaire enquêteur à la mairie d'Objat, sis Place Charles de Gaulle – 19 130 Objat.
- Sur le registre en version papier tenu en Mairie du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi matin de 9h00 à 12h00.
- Par voie électronique :

o à l'adresse [enquetepublique-plu@objat.fr](mailto:enquetepublique-plu@objat.fr) en indiquant comme objet : « enquête publique PLU ».

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées établis par le commissaire-enquêteur pourront être consultés à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an ainsi que sur le site internet de la Commune ([www.objat.fr](http://www.objat.fr))